

**Fouille archéologique du site CiEt-1,
Réserve faunique des Laurentides (automne 2006)**



Illustration de la page couverture :



Fouille du site CiEt-1, automne 2006 : archéologues au travail.

Sommaire

Ce rapport présente les résultats de la fouille archéologique (permis 06-LANE-02) effectuée au cours de l'automne 2006 sur le site CiEt-1, situé à quelques mètres à l'extérieur de la limite est de l'emprise de la route 175 (km 118+870), dans la Réserve faunique des Laurentides. Ce site avait été identifié lors d'un inventaire archéologique effectué en 2004 par l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) pour le compte du ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le cadre du projet de réaménagement de la route 175 (Langevin, Plourde, Girard et Moreau 2005).

En 2004, des vestiges archéologiques avaient permis d'identifier la présence d'un site archéologique préhistorique (CiEt-1) d'une superficie maximale estimée à 12 m². En raison de la localisation du site et de la rareté des données sur l'occupation préhistorique dans la Réserve faunique des Laurentides, le ministère des transports avait convenu de procéder à la fouille archéologique du site CiEt-1.

En 2006, la fouille du site CiEt-1 a permis de recueillir 18 éclats de la taille de la pierre et 3 outils lithiques, de préciser l'étendue d'un aménagement de pierres observé en 2004 et de délimiter la superficie totale du site.

La fouille du site CiEt-1 a permis de libérer le site et permet au ministère des Transports du Québec de procéder aux travaux de réaménagements de la route 175.

Table des matières

Sommaire	II
Table des matières	III
Liste des figures	V
Liste des tableaux	V
Liste des photographies	V
Équipe de réalisation	VI
 1. Introduction	 1
 2. Mandat	 4
 3. Objectifs de la fouille	 5
 4. Méthodes	 6
4.1 Méthodologie de la fouille	6
4.2 Méthodologie en laboratoire	7
 5. Contexte environnemental	 9
5.1 Rivière Montmorency	9
5.2 Site CiEt-1	11
 6. Contexte préhistorique	 12
6.1 Rivière Montmorency et sa périphérie	12
6.1.1 Sites CjEs-1 et CiEs-1	13
6.1.2 Sites CjEs-2 à CjEs-12	13
6.1.3 Sites CjEt-1 à CjEt-22	13
6.2 Site CiEt-1	14
 7. Fouille archéologique du site CiEt-1	 16
7.1 Le contexte stratigraphique	18
7.2 L'aménagement de pierres du site CiEt-1	18
7.3 Le matériel lithique	20
7.3.1 Les déchets de taille de la pierre	20
7.3.2 Les outils lithiques	21
 8. Interprétations	 24
 9. Recommandations et conclusion	 26
 Ouvrages de référence	 27

Annexe A : Catalogue des photographies	29
Annexe B : Catalogue des objets	31
Annexe C : Copie des notes de terrains	33

Liste des figures

Figure 1 : Localisation du site CiEt-1 sur carte topographique	2
Figure 2 : Localisation du site CiEt-1 sur photo aérienne	3
Figure 3 : Forêts – site CiEt-1, inventaire archéologique de l’automne 2004.....	15
Figure 4 : Plan des interventions archéologiques sur le site CiEt-1	16
Figure 5 : Stratigraphie de la paroi nord du site CiEt-1.....	18
Figure 6 : Plan des pierres du site CiEt-1	20
Figure 7 : Quelques vestiges lithiques du site CiEt-1, fouille de l’automne 2006	21
Figure 8 : Distribution horizontale des déchets de taille de la pierre du site CiEt-1	22
Figure 9 : Distribution horizontale des outils et fragments d’outils lithiques du site CiEt-1 .	23

Liste des tableaux

Tableau 1 : Principales rivières de la Réserve faunique des Laurentides	9
Tableau 2 : Sites archéologiques situés à moins de 20 km du site CiEt-1	12
Tableau 3 : Interventions archéologiques réalisées dans l’axe de la route 175, du km 96 à 133.....	14

Liste des photographies

Photo 1 : Aperçu de l’aire de fouille du site CiEt-1, dir. nord.....	17
Photo 2 : Aperçu de l’aire de fouille du site CiEt-1, dir. nord-ouest	17
Photo 3 : Stratigraphie du site CiEt-1, dir. nord	19

Équipe de réalisation

Ministère des Transports du Québec (MTQ)

Direction de la coordination, de la planification et des ressources.

Service de la planification et de la programmation

Direction générale de Québec et de l'est

Denis Roy

Archéologue, responsable de projet

Marie-Pier Desjardins

Archéologue, responsable de projet

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Laboratoire d'archéologie

Jean-François Moreau

Coordonnateur

Érik Langevin

Chargé de projet, responsable de la fouille, analyse et rédaction

Alice Germain

Techniciennene

André Germain

Technicien

Jean-Michel Lavoie-Painchaud

Tehcnicien

Jonathan Mattson

Technicien

Joane Girard

Infographie et secrétariat

1. Introduction

Ce rapport présente les résultats de la fouille archéologique (permis 06-LANE-02) effectuée au cours de l'automne 2006 sur le site CiEt-1, situé à quelques mètres à l'extérieur de la limite est de l'emprise de la route 175 (km 118+870), dans la Réserve faunique des Laurentides (figures 1 et 2). Ce site avait été identifié lors d'un inventaire archéologique effectué en 2004 par l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), pour le compte du ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le cadre du projet de réaménagement de la route 175 (projet 20-3972-8836, Langevin, Plourde, Girard et Moreau 2005).

En 2004, 24 sondages avaient été réalisés sur le site CiEt-1 et 4 sondages de 1 m² avaient livré des vestiges archéologiques permettant ainsi d'identifier la présence du site archéologique préhistorique. Ce site était situé à une vingtaine de mètres à l'est de l'emprise de la route 175 et sa superficie maximale avait été estimée à 12 m². Compte tenu que ce site se situait à proximité de l'emprise du projet de réaménagement de la route 175, ce site pouvait potentiellement être perturbé au cours des travaux de construction.

Par ailleurs, il existe peu de données sur l'occupation humaine préhistorique dans la Réserve faunique des Laurentides. Outre les assemblages identifiés par Simard et Chrétien (1970 et 2001) lors de cueillette de surface sur les berges du lac Jacques-Cartier, les assemblages lithiques demeurent très rares dans la Réserve faunique des Laurentides. Or, en raison de la localisation du site et de la rareté des données sur l'occupation préhistorique dans la Réserve faunique des Laurentides, le MTQ a convenu de procéder à une fouille archéologique du site CiEt-1 afin de délimiter la superficie totale du site et pour recueillir toutes les informations relatives à cette occupation humaine.

Ce rapport comprend une description du mandat confié à l'UQAC ainsi que les méthodes utilisées pour atteindre les objectifs de celui-ci. S'ensuivent les travaux de recherches documentaires préalable à la fouille archéologique, les résultats de la fouille archéologique ainsi que les recommandations et la conclusion.

Les travaux se sont déroulés pendant 3 jours, du 4 au 6 octobre 2006. Cinq personnes y participaient, dont deux Inus de la communauté amérindienne de Mashteuiatsh. Au cours de cette période 9 m² ont été fouillés. Le mandat confié au laboratoire d'archéologie de l'UQAC a été entièrement accompli.

Figure 1 : Localisation du site CiEt-1 sur carte topographique.

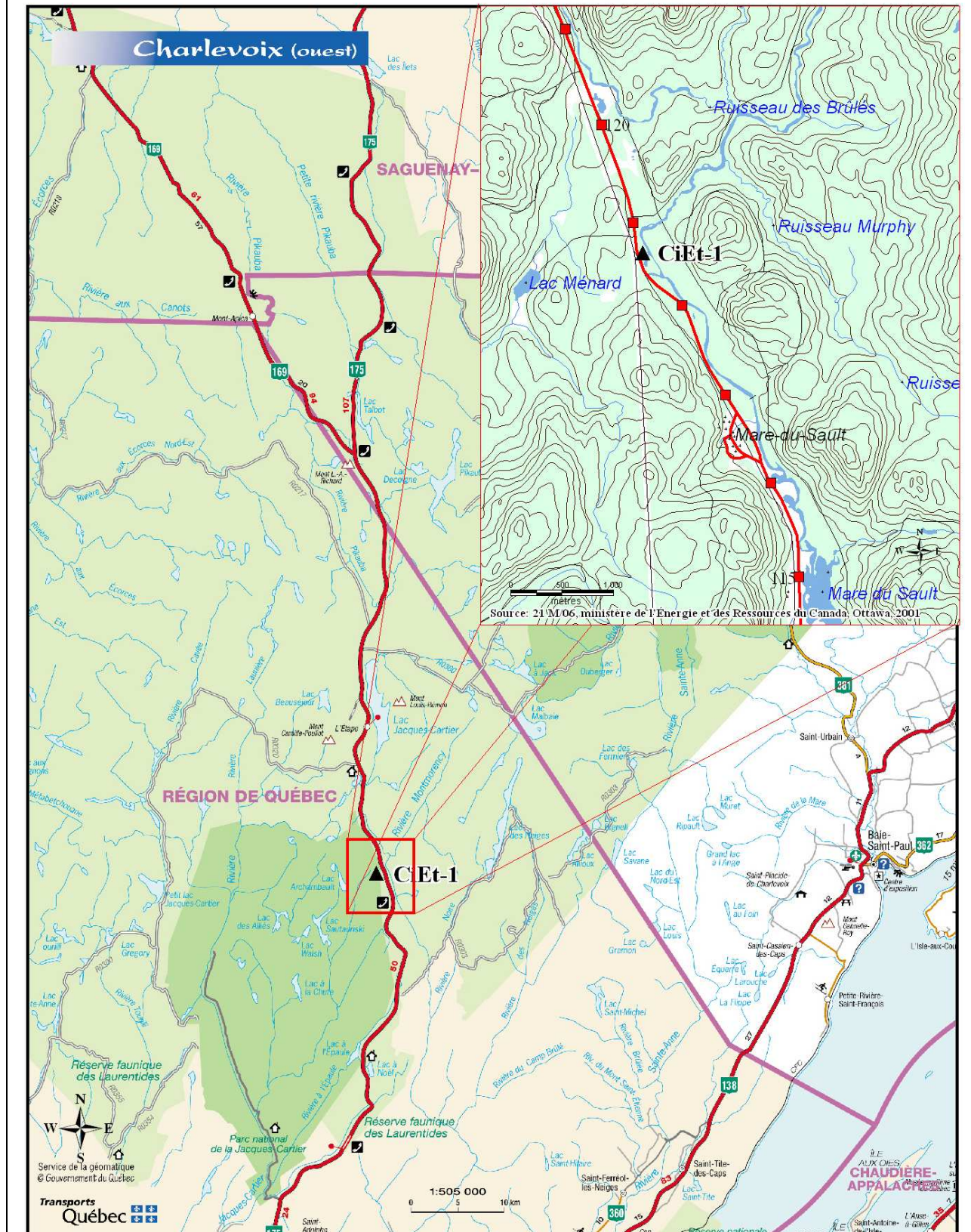
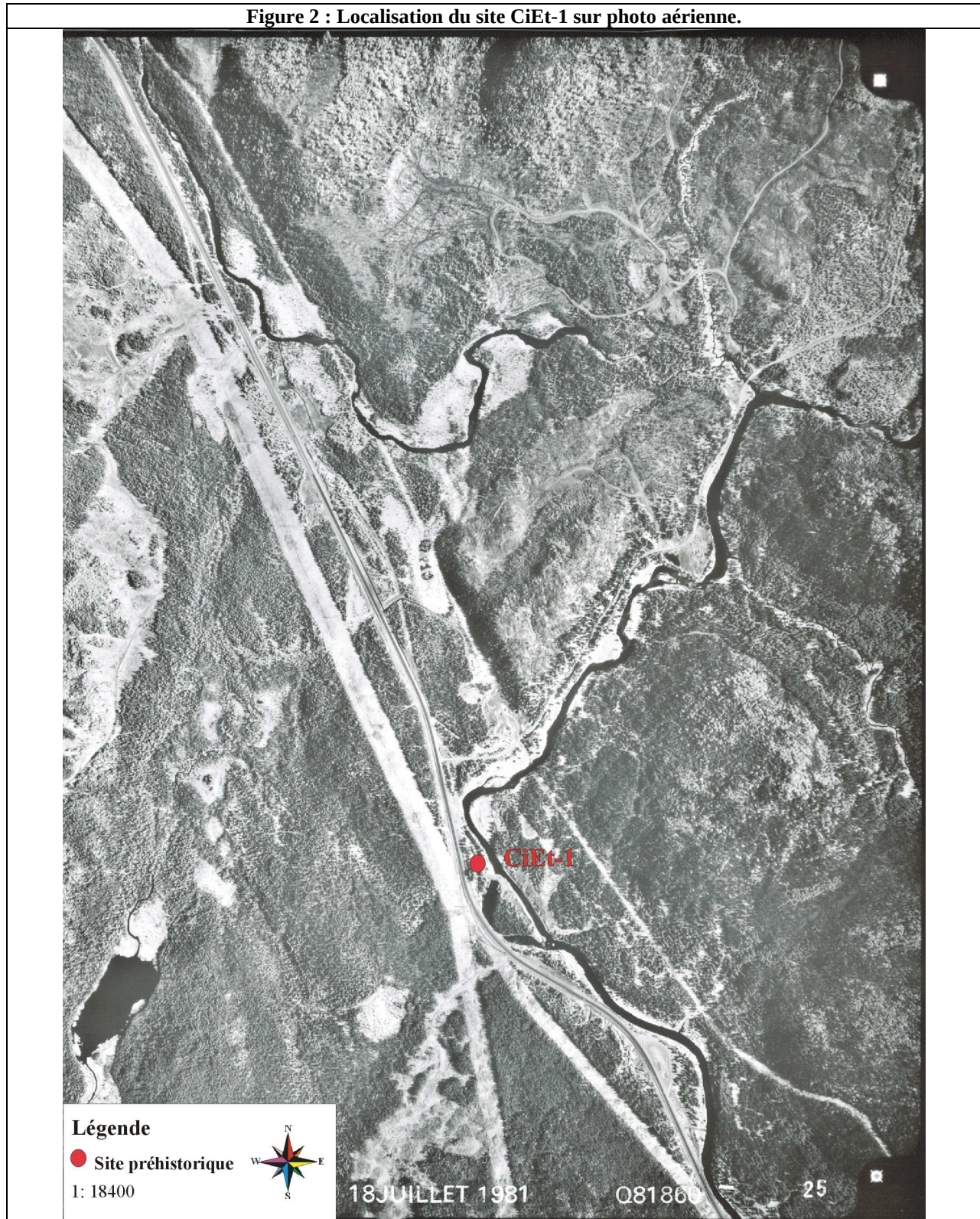


Figure 2 : Localisation du site CiEt-1 sur photo aérienne.



2. **Mandat**

Le mandat du laboratoire d'archéologie de l'UQAC était le suivant :

- Réaliser la fouille complète du site archéologique CiEt-1, en dégageant une superficie pouvant atteindre jusqu'à 15 m²;
- Recueillir systématiquement et identifier tous les vestiges archéologiques présents dans le site archéologique et à consigner systématiquement toutes les données associées à l'occupation humaine ancienne du site archéologique, afin d'en faire l'interprétation préliminaire;
- Préparer et produire un rapport d'étape ainsi qu'un rapport de fouille archéologique conforme aux prescriptions de la loi sur les Biens culturels.

3. Objectifs de la fouille

- La fouille du site archéologique CiEt-1 couvrira une superficie pouvant atteindre 15 m²;
- La fouille archéologique du site CiEt-1 sera orientée vers la reconstitution théorique, évolutive, culturelle et chronologique des aménagements et fonctions particulières du site;
- La fouille devra produire des plans d'ensemble et particuliers illustrant les opérations et l'état évolutif du site archéologique en termes d'activités, sociales, économiques ou autres;
- La fouille du site CiEt-1 devra mener à l'identification des éléments d'architecture, internes et externes, des vestiges d'habitations ou d'autres structures pouvant subsister dans le site archéologique et à la consignation des identifications sur des plans à l'échelle, photographies, croquis et autres formes d'enregistrement visuel;
- La reconstitution théorique s'appuiera sur l'identification et la sauvegarde des vestiges mobiliers et la consignation de toute information permettant la compréhension des activités socio-économiques propres aux fonctions anciennes du site archéologique;
- Le site archéologique devra être évalué en tenant compte de son intégrité physique et une description du contexte environnemental devra être complétée;
- Suite à la fouille des recommandations seront émises quant à l'éventualité et la nécessité de réaliser ultérieurement une expertise archéologique complémentaire;
- Tous les relevés photographiques devront être réalisés sous forme de diapositives ou sous forme de documents électroniquement numérisés.

4. Méthodes

Les méthodes et techniques appliquées lors de la fouille archéologique et en laboratoire sont conventionnelles pour ce genre d'expertise. Elles sont conformes aux prescriptions de la Loi sur les biens culturels.

4.1 Méthodologie de la fouille

Premièrement, il faut implanter au sol un quadrillage métrique à l'aide d'un théodolite. Il s'agit d'étendre une grille qui couvre toute l'aire susceptible de contenir des traces d'occupations humaines anciennes. Cette grille tient compte de la disposition des sondages archéologiques positifs identifiés lors de l'inventaire archéologique de 2004.

Les techniques employées lors de la fouille sont les suivantes :

- L'unité de fouille standard est le mètre carré, qui est subdivisé en quatre quadrants de 50 cm X 50 cm (NE, NO, SE et SO);
- Le quadrillage sert aux références spatiales, celles-ci sont effectuées en relation avec le coin nord-ouest des mètres carrés; ces références permettent de localiser tout élément pertinent de façon précise dans l'espace;
- La fouille s'effectue par décapage successif des horizons naturels du sol et les vestiges sont associés, le cas échéant, à chacun de ces horizons;
- Tous les artefacts identifiés dans les puits sont localisés horizontalement et verticalement, ou localisés par lots, par couche naturelle ou arbitraire du sol, par quadrant et par rapport à un point de référence;
- La topographie du site archéologique, les puits de la fouille, les tranchées et autres excavations sont localisées à l'aide d'instruments d'arpentage;
- Les vestiges architecturaux et les profils stratigraphiques sont systématiquement relevés à l'échelle sur papier millimétrique et photographiés;
- Toutes les données archéologiques et environnementales sont consignées sur des fiches spécifiques aux activités de la fouille archéologique;
- Le déroulement des diverses activités de la fouille est consigné sur le carnet de fouille archéologique du chargé de projet et à ceux des techniciens employés à la fouille;
- Les puits de fouille sont excavés manuellement. Ils font l'objet d'une vérification minutieuse du contenu de leur sol et d'une déstructuration de leur couvert végétal et organique superficiel;
- Les sédiments fouillés à la truelle sont tamisés à l'aide d'un treillis de 1/8 de pouce;
- La profondeur de chaque puits de fouille est déterminée par la couche de sol identifiée comme

étant stérile du point de vue anthropique, naturel et pédologique;

- Les traces d'aménagements sont toutes localisées individuellement et les artefacts sont identifiés par rapport à celles-ci;
- Toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographies (diapositives et numériques) nécessaires à la compréhension des vestiges sont prises;
- Tous les échantillons de sol et autres matériaux organiques découverts en cours de fouille, ou tout autre matériau nécessaire à la compréhension du site sont prélevés adéquatement et avec les précautions d'usage au cours des travaux;
- Tous les puits de la fouille sont précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain et être associés à un point de référence géospatial ultérieurement réutilisable;
- L'orientation et l'emplacement des alignements des puits sont reportés sur un plan à l'échelle;
- Dans les cas de l'implantation d'un quadrillage ou d'alignements d'orientation de puit de fouille, un plan de référence est préparé et joint au rapport;
- Tout aménagement, structure ou organisation de l'espace de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, fait l'objet d'une description détaillée, d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;
- Tous les puits ou tranchées excavés sont obligatoirement remblayés.

4.2 Méthodologie en laboratoire

- Les biens archéologiques recueillis sont lavés, nettoyés et emballés dans des sachets de polyéthylène transparents, suivant les normes généralement appliquées;
- Les biens archéologiques organiques (os, bois, charbon de bois, graisse, etc.) sont traités ou séchés, suivant le cas, préalablement à l'emballage;
- Tous les outils et fragments d'outils façonnés, les éclats retouchés ou utilisés de la période préhistorique et les biens archéologiques de la période historique sont identifiés par le code «Borden» attribué au site de provenance avec un numéro de référence sur billet «flottant», à l'intérieur d'un sachet;
- L'identification préliminaire de la matière première est effectuée, ainsi que celle de la typologie morphologique des outils et le comptage des outils et des éclats de la période préhistorique et des artefacts de la période historique, selon leur classification;
- Les résultats cumulatifs, quantitatifs et qualitatifs sont reportés au rapport sous forme de tableaux, en fonction des sites archéologiques et des périodes chronologiques identifiées;

- Un catalogue des informations relatives aux données de localisation des biens archéologiques prélevés est réalisé.

5.0 Contexte environnemental

5.1 Rivière Montmorency

Le bassin hydrographique de la rivière Montmorency a quelques points communs avec le bassin hydrographique de la rivière Jacques-Cartier, lesquels se jouxtent à plusieurs endroits. Leur source respective se situe à moins d'un kilomètre de distance l'une de l'autre, soit le lac Sabulé pour la rivière Montmorency et le lac Nadreau pour la rivière Jacques-Cartier (tableau 1).

Le bassin hydrographique de la rivière Montmorency s'étend sur 1101 km², dont environ 500 km² se trouvent à l'intérieur des limites de la Réserve faunique des Laurentides. Outre la rivière Montmorency qui court sur 97 km suivant un axe nord-sud, peu de cours d'eau majeurs traversent le bassin de la rivière Montmorency. La seule étendue d'eau majeure de ce bassin correspond au lac des Neiges qui s'étend sur 7,1 km².

Tableau 1 : Principales rivières de la Réserve faunique des Laurentides.				
Axe	Rivière	Cours (km)	Bassin (km ²)	Feuillet 1 : 50 000
Nord	Petit-Saguenay	80	816	21 M/16 ; 22 D/1
	Saint-Jean	55	756	22 D/1 et 2
	Ha! Ha!	73	609	22 D/2 et 7
	à Mars	133	660	21 M/10, 14 et 15 ; 22 D/2, 3 et 7
	du Moulin	70	373	21 M/14 ; 22 D/3 et 6
	Chicoutimi	36	ind.	22 D/6
	Cyriac	100	443	21 M/14 ; 22 D/3 et 6
	Pikauba	165	3497	21 M/11 et 14 ; 22 D/3 et 6
	aux Écorces	113	1311	21 M/13 ; 22 D/4, 5 et 6
	Petite riv. Pikauba	71	319	22 D/3 et 21 M/14
	Belle Rivière	50	503	22 D/4 et 5
	Métabetchouane	165	2326	22 D/4 et 5 ; 21 M/5, 12 et 13 ; 31 P/9 et 16 ; 32 A/1 et 8
Sud	Batiscan	188	4688	21 M/5 ; 31 P/8 et 9
	Sainte-Anne	123	2694	21 L13 ; 21 M/4 et 5 ; 31 I9 et 16
	Jacques-Cartier	126	2516	21 M/4, 5, 6, 11 et 12
	Montmorency	97	1101	21 M/3, 6, 7 et 11
	Sainte-Anne-du-Nord	85	325	21 M/2, 7 et 10
Est	Malbaie	161	1850	21 M/6, 9, 10, 15 et 16

Les principaux cours d'eau qui alimentent la rivière Montmorency, sont la rivière des Neiges et la rivière Saint-Adolphe située sur son cours inférieur. La rivière Montmorency correspond à une partie de la limite sud de la Réserve faunique des Laurentides. La section de la rivière qui coule à l'intérieur de la Réserve faunique est étroite et coule à l'intérieur d'une profonde vallée limitée par des rives encaissées.

Sur la base des caractéristiques hydrologiques et de la morphologie des berges, la rivière Montmorency peut se diviser en quatre sections. La première section est composée de plateaux qui s'étendent de sa source (lac Salubé) jusqu'aux environs de la Mare du Sault, non loin du site CiEt-1, sur une distance de 15 km. Les berges de cette section sont généralement basses, l'écoulement est lent et le cours sinueux. La seconde section s'étend de la Mare du Sault jusqu'au ruisseau de l'Éboulis sur une distance de 18 km. La rivière serpente alors à travers de hauts sommets, en conservant un écoulement régulier. La troisième section débute au ruisseau à

l'Éboulis. Elle s'étend sur 25 km et est composée de plusieurs rapides (RII, RIII, RIV, SIV et SV) et ses berges sont abruptes et élevées (plus de 600 m par endroit). Ce contexte se prolonge jusqu'à l'endroit où la rivière Montmorency reçoit les eaux de la rivière Saint-Adolphe. La quatrième section débute à l'endroit où la rivière Saint-Adolphe se joint à la rivière Montmorency et s'étend jusqu'à la chute Montmorency. Les caractéristiques de cette section correspondent à un écoulement régulier, des berges aux écarts parfois accentués et parfois plats ainsi qu'un cours relativement rectiligne.

L'étude des photos aériennes de la partie de la rivière Montmorency où se trouve le site archéologique CiEt-1 suggère que cette portion de la rivière a vu son cours évoluer. Des méandres se sont formés, d'autres se sont déplacés, au gré des crues printanières et des phénomènes exceptionnels tel celui de la crue de 1996 (Langevin et *al.* 2001c).

La séquence du retrait glaciaire pour la Réserve faunique des Laurentides montre que la région sud du lac Jacques-Cartier fut libérée des glaces autour de 11 000 AA et correspond à peu près à la mise en place de la moraine de Saint-Narcisse (Langevin et *al.* 2004).

En ce qui concerne le massif des Laurentides, les diagrammes polliniques ne permettent de reculer qu'aux environs de 9000 AA, bien qu'une bonne partie de la Réserve faunique, soit les sections au sud et au sud-est du lac Jacques Cartier, incluant le secteur du site CiEt-1, étaient libérées des glaces dès 11 000 AA, l'altitude y aurait joué un rôle inhibiteur, empêchant le couvert forestier de se développer au même rythme que les régions plus au sud (Richard 1982).

Le retrait du glacier entre 11 600 et 9500 AA, a libéré la quasi totalité de la Réserve faunique des Laurentides, laissant derrière lui un paysage désertique ou semi-désertique, composés de sols sablonneux et pauvres en matières organiques où la végétation est largement limitée à des mousses et des herbes (Richard 1982). L'habitabilité d'un tel milieu est relative et dépend exclusivement des ressources biologiques animales. Or, la présence ou non, à cette époque, du caribou, qui était une des espèce susceptible de fréquenter un tel environnement, est inconnue. Par ailleurs, la proximité du glacier, encore bien présent au Lac-Saint-Jean durant cet écart temporel, suggère que le climat devait être rigoureux en hiver et plutôt frais en été. Les terres méridionales fraîchement dégagées des glaces, mais situées à de moindres altitudes, devaient s'avérer plus hospitalières pour d'éventuelles populations animales, que ne l'étaient les hautes terres des Laurentides.

Dès le début du VIII^e millénaire le processus de mise en place du couvert forestier s'accélère à certains endroits, alors que le couvert végétal demeure à peu près le même aux endroits où l'altitude annule les acquis du réchauffement climatique. En périphérie des lacs Malbaie et Jacques-Cartier, à quelques kilomètres au nord du site CiEt-1, la toundra prédomine jusqu'aux environs de 8000 AA pour ensuite faire place à la taïga. L'actuelle zone des Grands Jardins constituerait une zone résiduelle de cette taïga (Richard 1975). Le domaine de la pessière fermée s'implante autour de cette taïga vers 5500 AA et demeure inchangé jusqu'à aujourd'hui.

Un rapport publié en 1997 mentionne 41 espèces de mammifères, 140 espèces d'oiseaux et moins d'une dizaine d'espèces dulcicoles (Génivar 1997).

5.2 Site CiEt-1

Le site CiEt-1, est localisé à moins de 20 m à l'extérieur de l'emprise est du projet de réaménagement de la route 175, au km 118+870, dans la Réserve faunique des Laurentides. Il se situe approximativement à 25 m à l'ouest de la rivière Montmorency et à environ 12 km au sud du Grand Lac Jacques-Cartier. Le site occupe une terrasse riveraine principalement composée de sable. L'altitude de cette terrasse se situe à moins de 3 m au-dessus du niveau de la rivière Montmorency, soit à environ 770 m au-dessus du niveau moyen de la mer. La surface de la terrasse est plane en bordure de la rivière et vallonnée en périphérie. Les bouleversements découlant de la construction de l'ancien tracé de la route 175, de chemins secondaires et de quelques aménagements touristiques ont possiblement affecté le patrimoine archéologique à quelques endroits le long de la rivière Montmorency entre les km 114+500 et 119+000. L'environnement immédiat du site CiEt-1 n'est cependant pas bouleversé.

6.0 Contexte préhistorique

6.1 Rivière Montmorency et sa périphérie

Il existe un certain nombre de mentions ethnohistoriques à partir du XIX^e siècle qui documentent l'utilisation de la rivière Montmorency, mais il est impossible de témoigner de l'occupation préhistorique de cette rivière sur la base de ces mentions. Par ailleurs, les rares interventions archéologiques réalisées à proximité de la rivière n'ont toutefois pas permis d'appuyer ces données ethnohistoriques. Seulement quelques uns des affluents supérieurs de la rivière ont été inventoriés (inspections visuelles et collectes de surface) ainsi qu'une partie de son embouchure dans le fleuve Saint-Laurent. Outre le site CiEt-1, les seuls sites préhistoriques répertoriés qui ont accès directement à la rivière Montmorency et qui pourraient témoigner de son utilisation sont les sites CjEs-1 et CiEs-1. Ces derniers se trouvent sur les rives du lac des Neiges à environ 13 km au nord-est du site CiEt-1 (tableau 2).

Tableau 2 : Sites archéologiques situés à moins de 20 km du site CiEt-1.

Code Borden	Feuillet 1 : 50 000	Plan d'eau	Réseau hydrographique	Type d'intervention	Chronologie	Référence
CjEs-1	21 M/11	lac des Neiges	riv. Montmorency	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CiEs-1	21 M/6	lac des Neiges	riv. Montmorency	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CiEt-1	21 M/6	riv. Montmorency	riv. Montmorency	Inventaire	Préhistorique	Langevin, Plourde, Girard et Moreau 2005
CjEs-2	21 M/11	Lac Fradette	riv. Malbaie	Insp. Visuelle	Hist/ Préhist	Chrétien 2001
CjEs-3	21 M/11	Lac Fradette	riv. Malbaie	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEs-4	21 M/11	Lac Fradette	riv. Malbaie	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEs-5	21 M/11	Lac Fradette	riv. Malbaie	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEs-6	21 M/11	Lac Fronsac	riv. Malbaie	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEs-7	21 M/11	Lac Fronsac	riv. Malbaie	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEs-8	21 M/11	Lac Fronsac	riv. Malbaie	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEs-9	21 M/11	Lac à Jack	riv. Malbaie	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEs-10	21 M/11	Lac à Jack	riv. Malbaie	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEs-11	21 M/11	Lac à Jack	riv. Malbaie	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEs-12	21 M/11	Lac à Jack	riv. Malbaie	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-1	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Hist/ Préhist	Simard 1970a
CjEt-2	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Simard 1970a
CjEt-3	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Simard 1970a
CjEt-4	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Hist/ Préhist	Simard 1970a
CjEt-5	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Simard 1970a
CjEt-6	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-7	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-8	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-9	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-10	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Historique	Chrétien 2001
CjEt-11	21 M/11	Lac Beauséjour	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-12	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Hist/ Préhist	Chrétien 2001
CjEt-13	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-14	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Historique	Chrétien 2001
CjEt-15	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-16	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-17	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Historique	Chrétien 2001
CjEt-18	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-19	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-20	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-21	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Hist/ Préhist	Chrétien 2001
CjEt-22	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001

D'autres sites se trouvent également à faible distance (environ 15 km en ligne droit vers le nord) du site CiEt-1. Toutefois, ceux-ci se trouvent sur les bassins hydrographiques des rivières

Jacques-Cartier et Malbaie (tableau 2). Par conséquent, dans ce secteur de la Réserve faunique des Laurentides, le passage du réseau hydrographique de la rivière Montmorency à celui de la rivière Jacques-Cartier ou à celui de la rivière Malbaie peut s'effectuer aisément et en peu de temps (Langevin *et al.* 2004).

6.1.1 Sites CjEs-1 et CiEs-1

Les sites CjEs-1 et CiEs-1, situés sur les berges du lac des Neiges (bassin de la rivière Malbaie) n'ont révélé que 4 objets, tous des éclats (débris de taille en quartz) découverts à la surface du sol. L'identification de ces deux sites s'est effectuée lors de l'inventaire de Chrétien en 2001. Aucun sondage n'a été effectué sur les terrasses jouxtant la plage où les objets furent découverts.

6.1.2 Sites CjEs-2 à 12

Les lacs Fronsac, à Jack et Fradette se situent tous à proximité de la source de la rivière Malbaie. Les inventaires archéologiques effectués sur les berges de ces lacs ont permis de mettre au jour 11 sites archéologiques (CjEs-2 à 12) et un total de moins de 75 objets. Il s'agit en majorité d'éclats de quartz et de quelques outils. Ces sites se distinguent peu des autres occupations documentées par Chrétien au cours de ses inventaires de 2001. Ce dernier propose qu'il y a peut-être un lien ethnique, fonctionnel et chronologique entre ces sites.

De plus, trois de ces 11 sites contenaient du chert beige, mais ces échantillons ne se limitent qu'à tout au plus deux spécimens, dont un outil bifacial. Il a été impossible de déterminer s'il s'agissait du même chert beige que le chert découvert en 2004 sur le site CiEt-1 car les collections des sites CjEs-2 à 12 ne se trouvent pas à la Réserve du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec (MCCCFQ). Aucune comparaison et analyse n'a pu être effectuée.

6.1.3 Sites CjEt-1 à 22

Les sites CjEt-1 à 22 sont situés majoritairement sur les berges du lac Jacques Cartier. Seul le site CjEt-11 est situé sur les berges du lac Beauséjour. Tous ont été découverts et évalués au cours d'inspections visuelles (Simard 1970; Langevin 1993; Chrétien 2001). En 2001, Chrétien a fait l'inventaire de la presque totalité des berges du lac Jacques-Cartier. Il a découvert 14 sites contenant au total moins de 100 objets ce qui correspond à moins de 10 objets par sites. Ce faible corpus laisse croire que les berges du lac Jacques-Cartier n'ont pas été occupé de façon intense.

Le quartz, majoritairement sous forme de déchets de taille, est la matière première qui domine dans les collections du lac Jacques-Cartier. La deuxième matière première la plus présente est le quartzite de Ramah. Elle représente environ 10% du total des artefacts (majoritairement des outils et des fragments d'outils). Outre ces deux matières, un éclat de chert beige se trouve dans la collection du site CjEt-6 qui est situé à proximité de l'endroit où le lac Jacques-Cartier se déverse dans la rivière du même nom.

Du point de vue chronologique, les collections archéologiques des sites CjEt-1 à 22 ne sont pas très révélatrices. À l'exception de la collection du site CjEt-8 qui contient un couteau asymétrique ainsi qu'une grande pointe de lance, tous deux façonnés dans du quartzite que Chrétien (2001) associe à du quartzite du Labrador. Toutefois, il n'y a pas d'objet dont le style pourrait être caractéristique à une période précise, mais selon l'analyse de la collection du site CjEt-8, Chrétien (2001) propose que ce site soit associé à une occupation archaïque.

6.2 Site CiEt-1

À l'intérieur d'un rayon de 15 km ayant pour centre le site CiEt-1, 8 interventions archéologiques ont déjà été réalisées. Outre les inventaires archéologiques réalisés pour le compte du MTQ, 4 autres interventions ont été effectuées (Simard 1970; Laliberté 1993b; Langevin 1993; Chrétien 2001; Langevin et al. 2005 et 2007).

Tableau 3 : Interventions archéologiques réalisés dans l'axe de la route 175, du km 96 à 133.

Km	Feuillet 1 : 50 000	Bassin hydrographique	Type d'intervention	Résultats	Référence ISAQ
96+000 à 115+000	21 M/6	riv. à l'Épaulé	Inventaire	Négatif	Langevin et al. 2007
100+500 à 100+800	21 M/6	riv. à l'Épaulé	Fouille	Positif	Langevin et al. n-d
113+000 à 124+000	21 M/6	riv. Montmorency	Inventaire	Négatif	Langevin n-d
115+800 à 120+000	21 M/6	riv. Montmorency	Inventaire	Positif	Langevin et al. 2005
120+000 à 125+000	21 M/6	riv. des Brûlés	Inventaire	Négatif	Langevin et al. 2005
126+000 à 127+000	21 M/6	riv. de l'Espérance	Inventaire	Négatif	Laliberté 1993
120+000 à 130+000	21 M/6, M/11	riv. Montmorency	Inventaire	Négatif	Langevin et al. 2005
130+000 à 133+000	21 M/11	lac Horatio Walker	Inventaire	Négatif	Langevin et al. 2005

C'est au cours de l'inventaire archéologique réalisé en 2004, dans le cadre du projet de réaménagement de la route 175, que le site CiEt-1 a été découvert (Langevin et al. 2005).

L'intervention de 2004 a permis de mettre au jour quatre mèches de forêts (figure 3), une quinzaine de petits éclats de chert beige, ainsi que des pierres altérées possiblement par le feu. Ces pierres réparties à l'intérieur de 4 m² semblaient témoigner de la présence d'une structure associée à une aire de combustion déstructurée par des chablis.

Compte tenu de la superficie totale du site, estimée à moins de 12 m² et la découverte de seulement quelques outils complets, aucun indice n'a permis de situer la collection de CiEt-1 à l'intérieur des cadres chronologico-culturels de la région de Québec ou du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cependant, la principale matière première présente dans la collection de CiEt-1 en 2004 est le chert. Or, lorsque ce matériau est présent parmi les vestiges lithiques dans d'autres sites archéologiques de la région de Québec ou du Saguenay–Lac-Saint-Jean, il provient généralement de la vallée du Saint-Laurent ou tout au moins du sud de celle-ci. Par ailleurs, l'absence de quartzite ou de calcédoine, matériaux caractéristiques des collections du Saguenay et du lac Saint-Jean, laisse croire que le ou les individus ayant occupés le site CiEt-1 provenaient possiblement de la région de Québec. Quant à la fonction du site, elle témoignerait possiblement d'un arrêt dans le cadre d'activités cynégétiques saisonnières. La présence de forêts et l'absence de pointes de projectile, couteaux ou autres objets liés à la chasse suggèrent que le site CiEt-1 aurait été brièvement occupé par un petit groupe en déplacement vers un territoire de chasse hivernal. De plus, malgré la présence d'un aménagement de pierres possiblement associé à une aire de combustion, aucun sol rubéfié et aucun fragment osseux n'a été découvert en 2004. La présence de tels vestiges aurait pu constituer un indice quant à la fonction et la période d'occupation du site.

Figure 3 : Forets, site CiEt-1, intervention de l'automne 2004.



Néanmoins, en raison de la présence de ces vestiges dans un contexte où les sites archéologiques connus sont peu nombreux, l'UQAC et le MTQ considéraient qu'il s'agissait d'une découverte importante. En effet, il est possible que l'emplacement du site CiEt-1 témoigne de l'utilisation, au cours de la préhistoire, de la rivière Montmorency en tant que voie de liaison possible entre le lac Jacques-Cartier et la vallée du Saint-Laurent. Cette hypothèse semblait d'autant plus vraisemblable car les représentants du gouvernement, accompagnés de guides autochtones, chargés d'explorer la Réserve faunique des Laurentides au milieu du XIX^e siècle sont également passés par cet endroit (Langevin et *al.* 2004).

7.0 Fouille archéologique du site CiEt-1

La fouille archéologique réalisée à l'automne 2006 a permis de dégager une superficie totale de 13 m² (figure 4, photos 1 et 2) incluant les 4 m² déjà dégagés lors de la fouille découverte de 2004. Sur les 9 puits de fouille réalisés en 2006, 3 puits étaient positifs (N100W100, N100W99 et N98W100). En 2004, 3 puits sur 4 étaient positifs (N99W99, N98W99 et N98W98). Les 20 sondages exploratoires réalisés en 2004 en périphérie du sondage positif (S.1) qui a révélé la présence du site CiEt-1 a permis de vérifier l'étendue du site. La réalisation des sondages exploratoires et de la fouille de 2004 ainsi que la fouille de 2006 a permis de confirmer que la totalité du site a été fouillée.

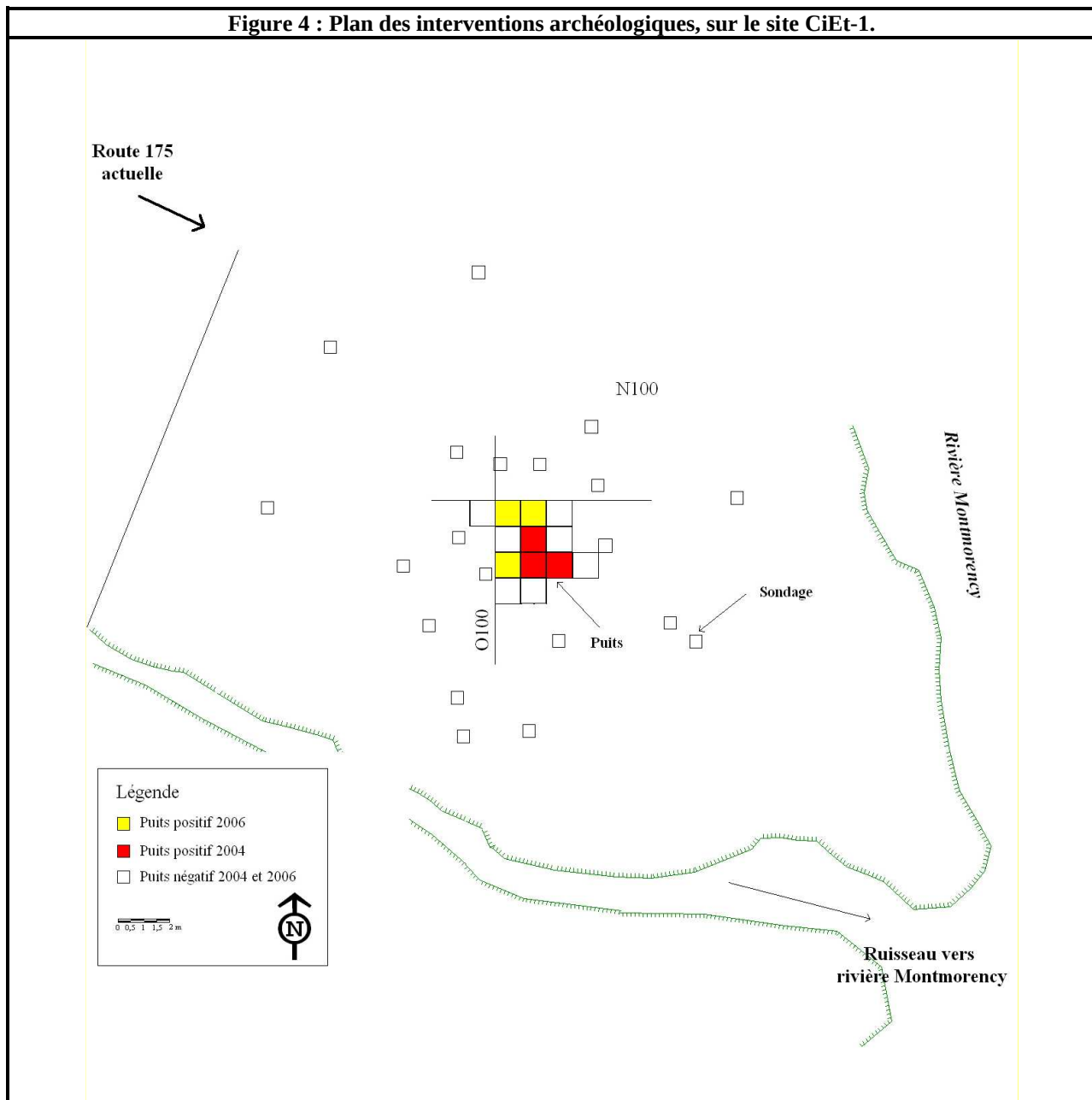


Photo 1 : Aperçu de l'aire de fouille du site CiEt-1, dir. nord.



Photo 2 : Aperçu de l'aire de fouille du site CiEt-1, dir. nord-ouest.



7.1 Le contexte stratigraphique

Le cours supérieur de la rivière Montmorency se caractérise par un podzol forestier se développant sur des dépôts fluvio-marins (figure 5, photo 3). Les vestiges archéologiques se trouvaient dans la partie supérieure du niveau Ae (gris éluvié), à moins de 15 cm de la surface. Un seul vestige archéologique a été découvert dans l'humus supérieur et aucun dans le niveau orangé.

Lors de la fouille de 2004, tous les vestiges, sauf un, avaient été découverts en surface du Ae. Les deux fouilles sont donc similaires quant à la distribution verticale des vestiges archéologiques.

7.2 Aménagement de pierres du site CiEt-1

Lors de la fouille archéologique de 2004, quelques pierres dont certaines semblaient être rubéfiées, avaient été dégagées. De par leur disposition et de leur possible rubéfaction, ces pierres laissaient croire qu'il s'agissait d'un aménagement anthropique possiblement associé à une aire de combustion. Cependant, aucun fragment d'os ou autre trace de rubéfaction n'avait été recueilli ou observé lors de la fouille de 2004. De plus, ce possible aménagement de pierres ne semblait pas être entièrement dégagé en 2004 et semblait se poursuivre dans les mètres contigus (est et ouest) à l'aire de fouille de 4m².

La fouille des 9 m² supplémentaires de 2006 autour de l'aire de fouille de 2004 n'a révélé des pierres supplémentaires que dans les quadrants nord des puits de fouille N99W100, et que dans le quadrant sud-est du puit N100W100. De plus, les nouvelles pierres mises au jour ne semblaient pas chauffées et outre ces pierres aucun autre vestige archéologique n'a été découvert dans l'unité N99W100.

Les données des fouilles de 2004 et de 2006 n'ont pas permis d'identifier la nature de cet aménagement de pierres car les indices qui définissent une aire de combustion sont absents. En effet, aucun os calciné, sol rubéfié ou objets en pierre soumis à un traitement thermique ne sont associés à cet aménagement de pierres. Outre une seule pierre recueillie lors de la fouille de 2004, qui semblait avoir été fortement chauffée, aucune autre pierre ne présente d'indices de traitement thermique. De plus, la disposition des pierres ne suggère pas de façon absolue un aménagement anthropique.

Dans le contexte de sols acides qui font rapidement disparaître les matériaux organiques, l'absence de fragments osseux peut s'expliquer. Il est également possible que différents phénomènes taphonomiques (animaux fouisseurs, chablis, racines et cryoturbation) aient contribué à déstructurer l'ensemble. De plus, l'utilisation d'une aire de combustion pendant un bref laps de temps pourrait ne pas avoir laissé de traces sur la plupart des pierres qui composeraient l'aire de combustion. Or s'il s'agit d'un aménagement de pierres d'origine anthropique, celui-ci témoigne d'une occupation peu intense, résultant vraisemblablement d'une brève ou unique visite.

Figure 5 : Stratigraphie de paroi nord du site CiEt-1.

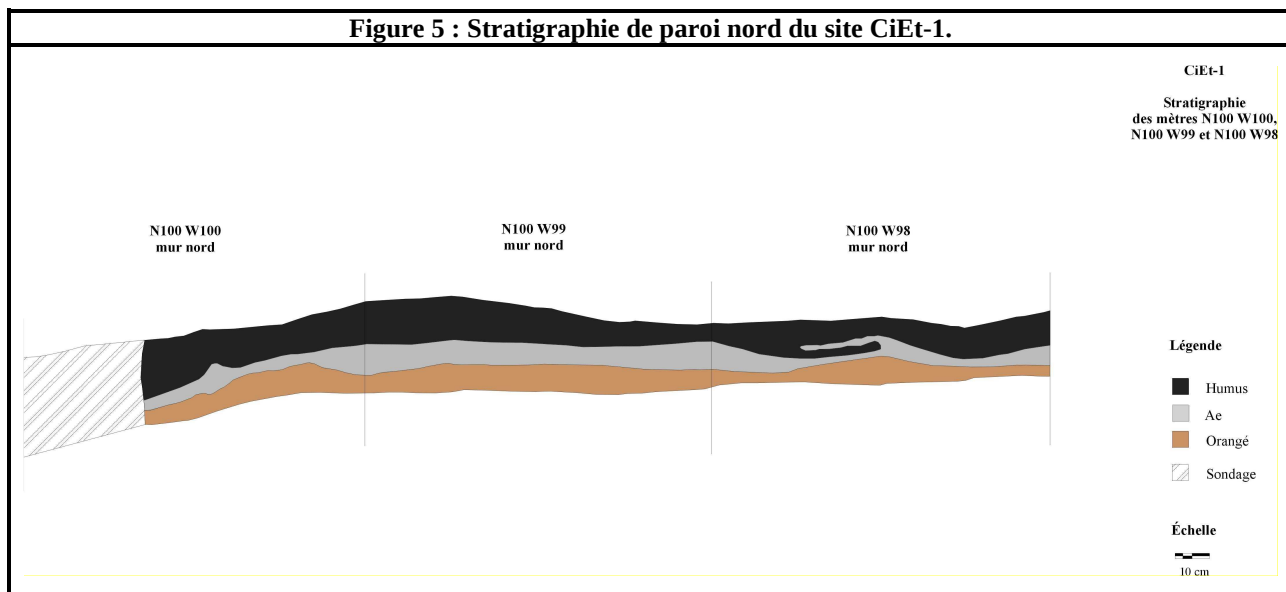


Photo 3 : Stratigraphie du site CiEt-1, dir. nord.

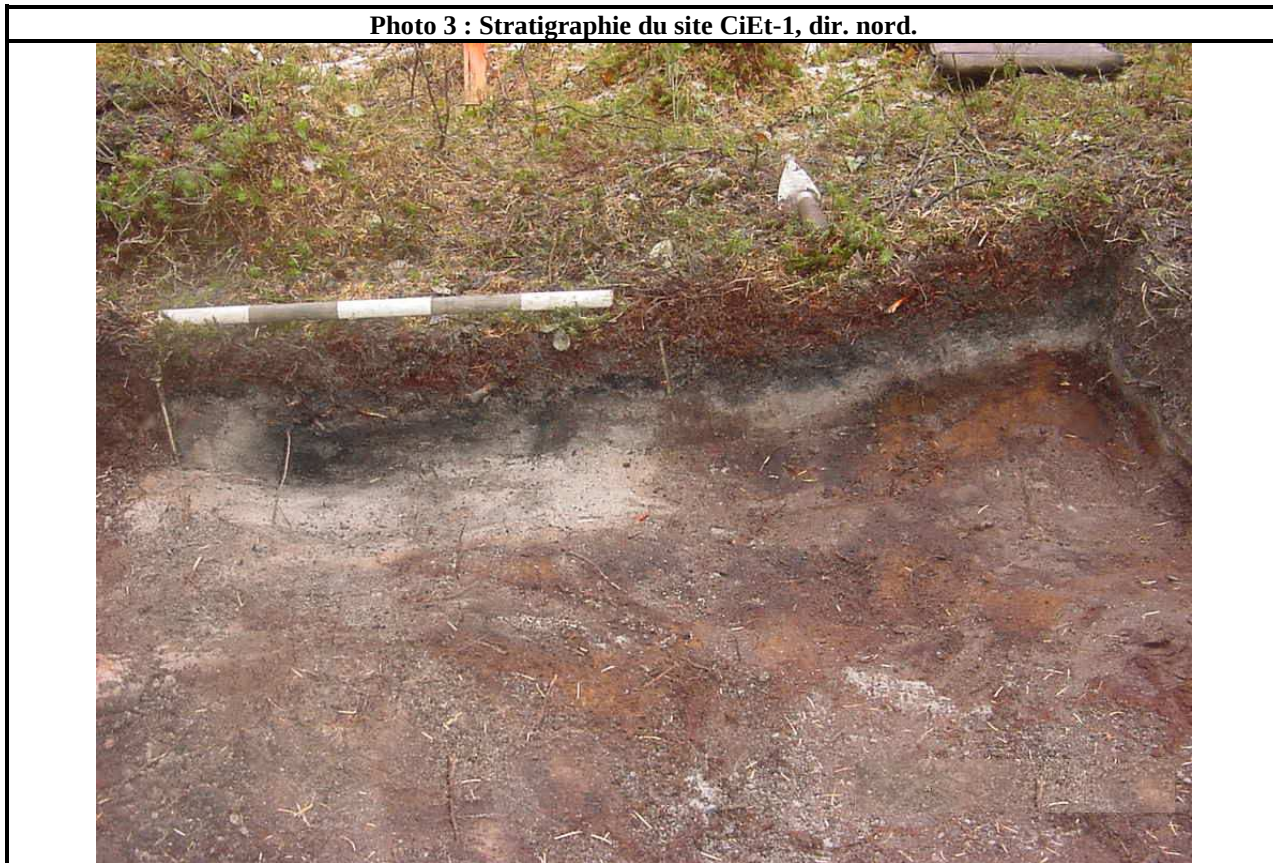
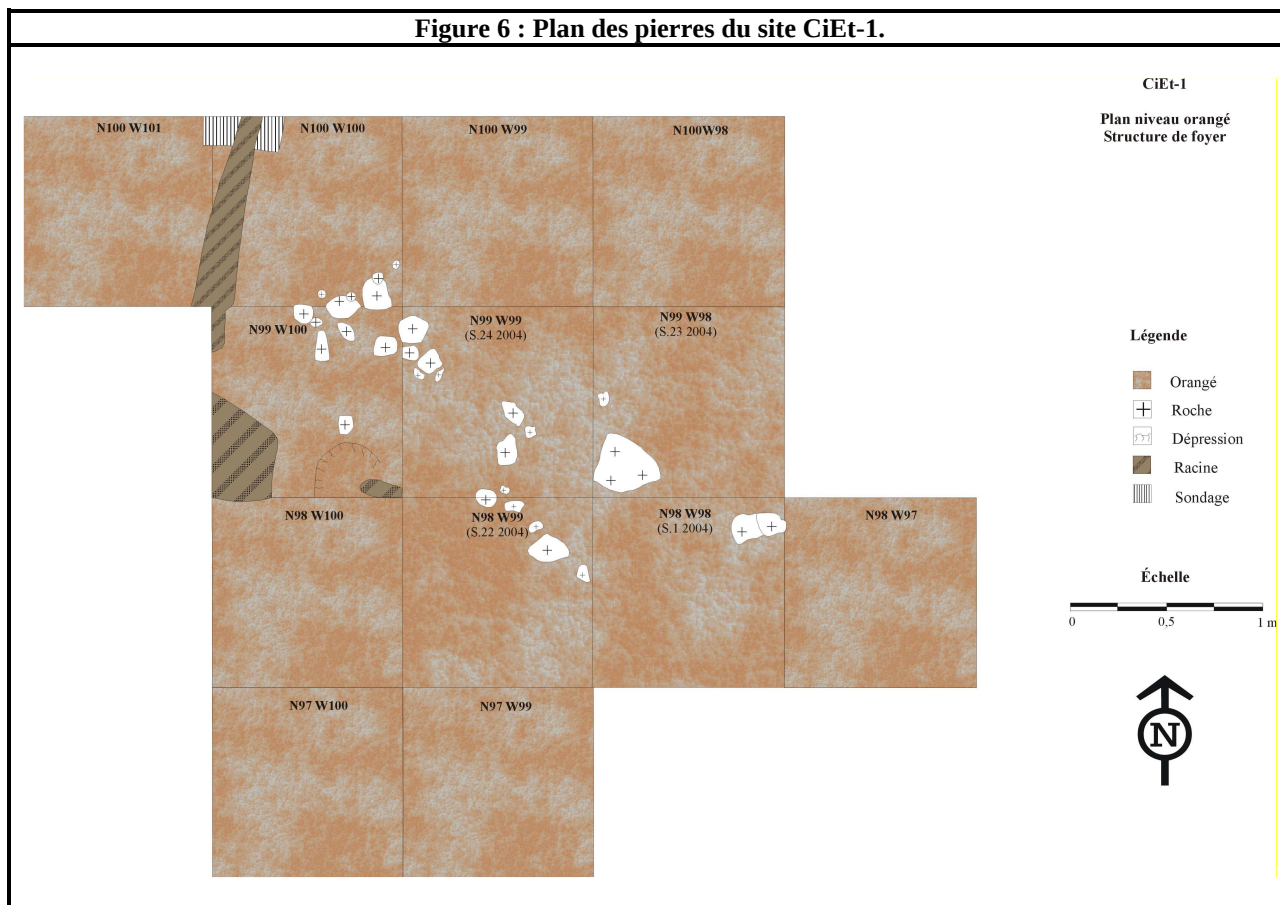


Figure 6 : Plan des pierres du site CiEt-1.



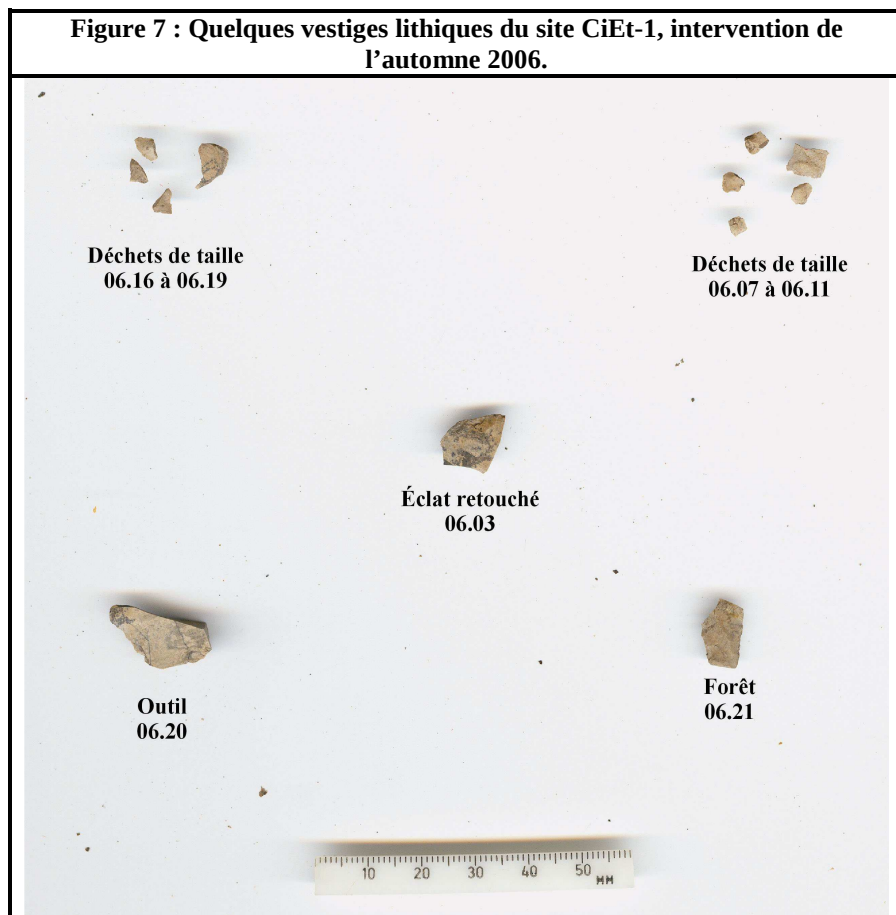
7.3 Le matériel lithique

La fouille du site CiEt-1, effectuée au cours de l'automne 2006, dont l'aire de fouille couvrait 9 m², a permis de recueillir 18 déchets de taille de la pierre (éclats) ainsi que 3 outils et fragments d'outils lithiques (figure 7).

7.3.1 Les déchets de taille de la pierre

Lors de la fouille du site CiEt-1 à l'automne 2004, 46 éclats avaient été découverts (Langevin et *al.* 2005). À cet assemblage s'ajoutent les 18 éclats découverts à l'automne 2006, pour un total de 64 éclats. Tous ces éclats (2004 et 2006), ont été découverts dans le niveau Ae. Tous les déchets de taille de la pierre recueillis lors de l'intervention de 2006 ont une surface de moins de 200 mm², il s'agit donc d'éclats de finition ou de réaffutage.

L'inspection visuelle des déchets de taille lithique démontre que seulement deux matières premières ont été utilisées sur le site CiEt-1; le quartz laiteux qui compte 5 spécimens et un chert gris-beige de provenance inconnue, qui comprend les 59 autres éclats.



Les fouilles de 2004 et 2006 couvraient au total une aire de fouille de 13 m² et 6 de ces 13 m² contenaient des vestiges archéologiques. Parmi ces 6 m², 5 contenaient des déchets de la taille de la pierre. L'aire de 1 m² du puit N98W99 contenait 42 des 64 éclats, soit 66% du total des éclats découverts en 2004 et 2006 (figure 8). Tous les éclats se trouvant dans ce puit proviennent des quadrants nord, plus particulièrement du quadrant nord-ouest (41 sur 42). Le quadrant nord-est du puit N98W100, contigu au précédent, est le second quadrant contenant le plus d'éclats (n=4).

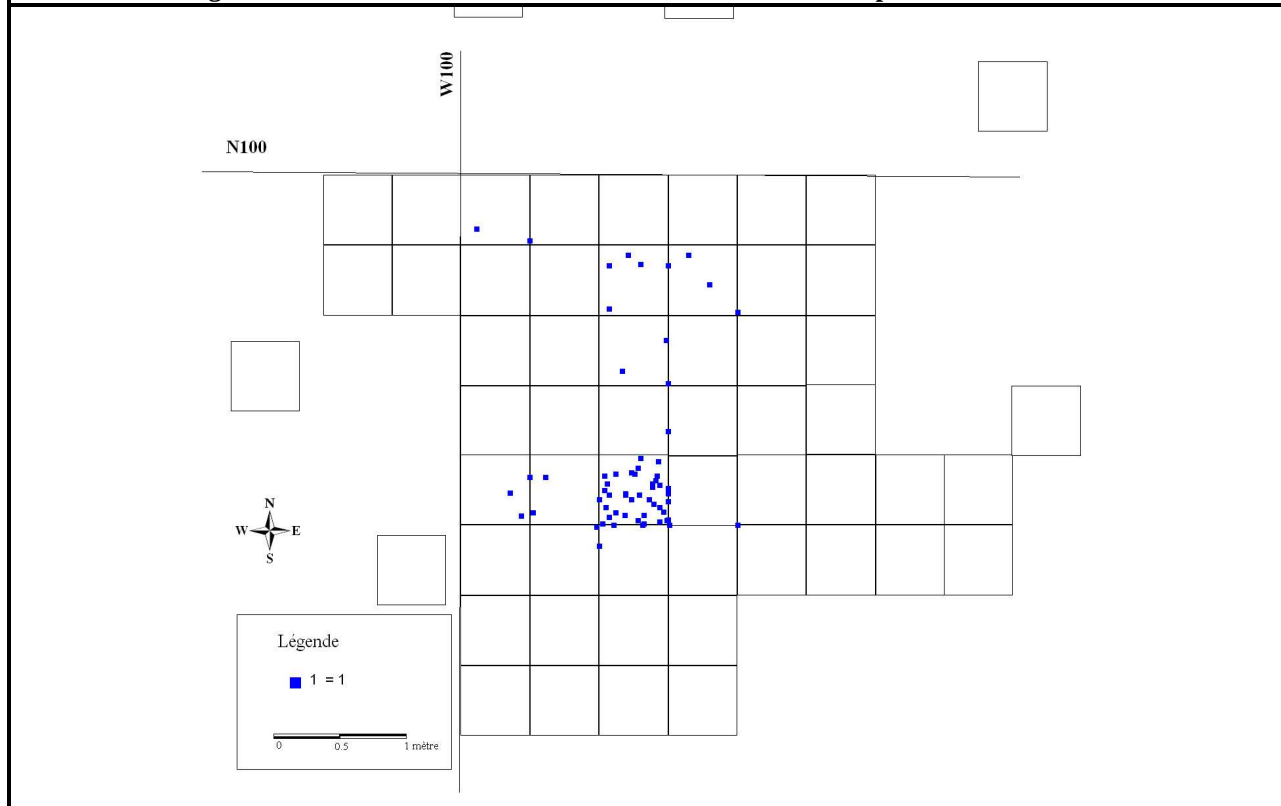
Aucun lien n'a été observé entre l'aménagement de pierres et la distribution horizontale des déchets de taille de la pierre.

7.3.2 Les outils lithiques

Lors des fouilles archéologiques de 2004 et de 2006, 11 outils et fragments d'outils ont été recueillis; 8 en 2004 et 3 en 2006. Comme pour les déchets de taille de la pierre, les outils étaient associés au niveau de sable éluvié (Ae), plus particulièrement au début de ce niveau.

Aucun objet sur masse centrale (nucléus, ébauche, marteau, hache, etc.) ne se trouve dans l'assemblage. Cinq des outils et fragments d'outils ont été identifiés comme des objets à percer (foret, perçoir). Les autres catégories d'outils typologiquement assignables sont un grattoir et un éclat retouché. Quatre objets sont trop fragmentés pour qu'il soit possible d'en déterminer la fonction. Ils ont été regroupés sous la terminologie « outil indéterminé ».

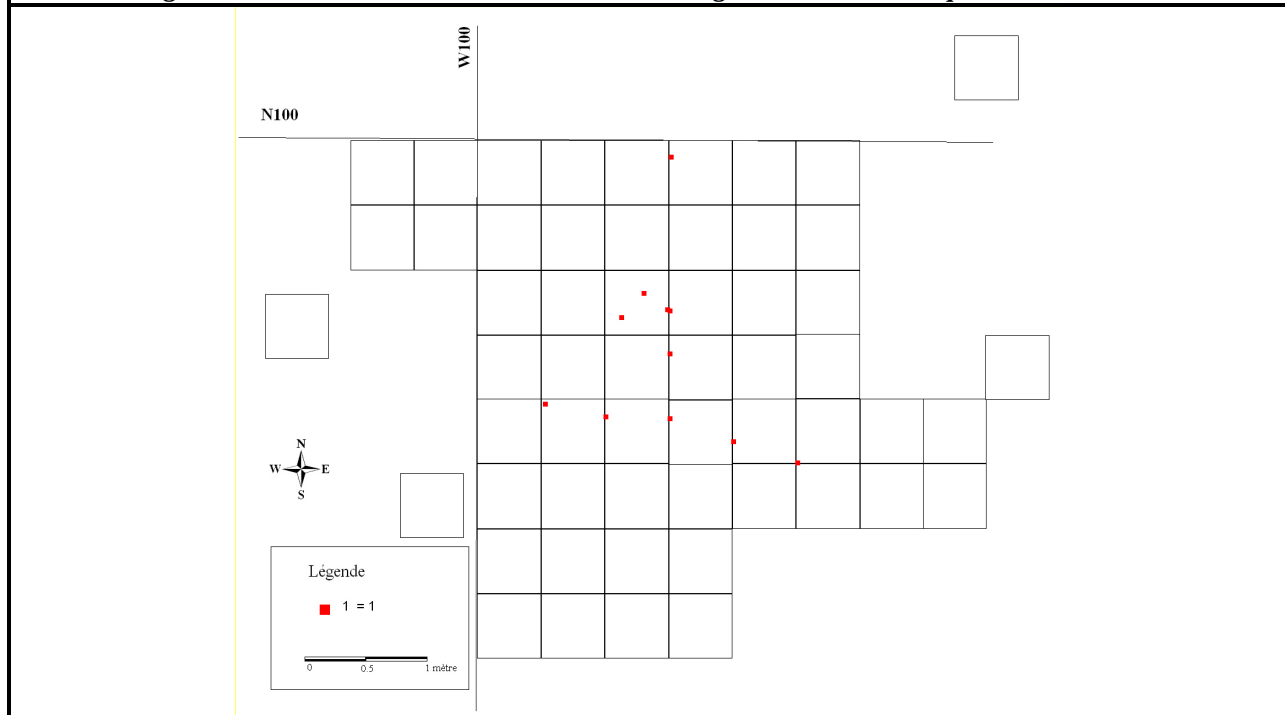
Figure 8 : Distribution horizontale des déchets de taille de la pierre du site CiEt-1.



Tous les outils ont été fabriqués à partir de chert gris-beige, tout comme 59 des 64 déchets de taille de la pierre. Aucun remontage n'a été tenté, mais il est possible que les éclats de pierre résultent du réaffutage ou de la taille finale de certains des outils qui ont été découverts.

Les outils et fragments d'outils ont été découverts dans 5 des 6 m² contenant des vestiges archéologiques (figure 9). Près de la moitié (n=5) ont été trouvés dans le puit N99W99, plus particulièrement (4/5) dans son quadrant nord-ouest de ce mètre. Il y a environ 1 m² entre le mètre carré où se trouve la concentration la plus forte de déchets de taille (puits N98W99) et le mètre carré où se trouve la majorité des outils et fragments d'outils (N99W99). En raison de la faible quantité de vestiges recueillis, il a été impossible d'établir un lien entre les déchets de taille et les outils et fragments d'outils, ainsi qu'entre ces derniers et l'aménagement de pierres.

Figure 9 : Distribution horizontale des outils et fragments d'outils lithiques du site CiEt-1.



8.0 Interprétations

L'analyse des données archéologiques recueillies sur le site CiEt-1 lors de la fouille de l'automne 2006 va de pair avec l'interprétation présentée suite à la fouille de 2004.

“Malgré les travaux supplémentaires et la découverte de quelques outils complets, aucun indice probant ne permet de situer l'assemblage de CiEt-1 à l'intérieur des cadres chronologico-culturels de la région de Québec ou du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cependant, la principale matière première représentée est un chert et ce matériau, lorsqu'il est présent parmi les vestiges lithiques dans d'autres sites archéologiques de la région de Québec ou du Saguenay-Lac-Saint-Jean, provient généralement de la vallée du Saint-Laurent ou tout au moins du sud de celle-ci. Par ailleurs, l'absence de quartzite ou de calcédoine, matériaux largement présents dans les assemblages du Saguenay et du lac Saint-Jean, suggère que le ou les individus ayant occupés ce site provenaient de la région de Québec. Quant à la fonction remplie par ce lieu, il est vraisemblable qu'il témoigne d'un arrêt dans le cadre d'activités cynégétiques saisonnières. Ainsi, la présence de forêts, alors que les pointes de projectile, couteaux ou autres objets liés à la chasse sont absents, suggère que CiEt-1 fut brièvement occupé par une famille en déplacement vers un territoire de chasse hivernal. L'absence de sol rubéfié malgré la présence évidente d'une aire de combustion, et de fragments osseux constituent d'autres indices quant à la brièveté de cette occupation.” (Langevin et al. 2005 : 56)

Les 9 m² supplémentaires qui ont été fouillés à l'automne 2006 n'ont révélé aucun indice additionnel permettant de préciser la fonction et la période de l'occupation humaine du site CiEt-1.

La faible superficie du site de même que la faible quantité de vestiges trouvés, ainsi que l'absence de sol rubéfié et d'os écrus suggèrent que l'occupation humaine sur le site CiEt-1 aurait été de très courte durée. Le site aurait été occupé une seule fois, durant quelques heures, par un ou quelques individus. Il est possible que les quelques objets trouvés sur le site auraient été perdus ou oubliés ou abandonnés sur le site au moment de ce bref arrêt. Il est également possible que les éclats découverts soient le résultat de l'affûtage d'outils, peut-être même ceux découverts en 2004 et 2006.

La rivière Montmorency apparaît comme l'une des principales voies d'accès aux hautes terres situées en périphérie du lac Jacques-Cartier. Toutefois, l'occupation humaine sur le site CiEt-1 serait le seul témoin de l'utilisation de cette rivière et de son réseau hydrographique. En effet, que ce soit les rivières Jacques-Cartier, Pikauba ou à Mars, qui prennent leur source à proximité du lac Jacques-Cartier, aucune n'a livré d'occupations archéologiques du type de celle découverte sur CiEt-1. Seules les berges de la rivière Malbaie ont livré quelques sites qui sous-entendent une occupation préhistorique sur son cours supérieur.

La découverte, sur les autres sites répertoriés à faible distance, du chert gris-beige qui compose la presque totalité de l'assemblage du site CiEt-1, pourrait être considérée comme un indice de contemporanéité. Or, même si la lecture de rapports d'interventions archéologiques d'autres collections provenant de sites situés en périphérie suggère la présence de quelques vestiges lithiques vraisemblablement tirés de cette matière première, aucun de ces assemblages n'a révélé d'indices permettant de situer ces sites dans le temps. Au mieux, s'il s'agit de la même matière première, cela confirmerait que la rivière Montmorency de même que les grands lacs des hauteurs (Jacques-Cartier, Fradette et Fronsac) se trouvaient sur le même axe de circulation. Quant à la provenance de ceux qui occupaient les lieux, de même que les activités qu'ils pratiquaient sur les hautes terres de la Réserve faunique des Laurentides, l'intervention archéologique de l'automne 2006 sur le site CiEt-1 n'a pas permis d'en découvrir la nature.

9.0 Recommandations et conclusion

La fouille archéologique de 9 m², effectuée pour le compte du ministère des Transports du Québec, sur le site CiEt-1, a mené à la découverte de 21 vestiges lithiques, qui se sont ajoutés aux 54 recueillis lors de l'inventaire archéologique du même site au cours de l'automne 2004.

Les résultats des travaux effectués en 2004 et 2006 suggèrent que ce site n'a possiblement été fréquenté qu'à une seule reprise, pendant un court moment, dans le cadre de déplacements, par un ou quelques individus. De plus, il n'a pas été possible d'associer cette occupation à un cadre chronologique connu.

L'aire de fouille de même que les sondages exploratoires effectués en périphérie ont démontré que l'espace occupé par le site CiEt-1, ne dépassait pas 9 m² et que par conséquent, l'ensemble du site a été fouillé.

La fouille du site CiEt-1 a permis de libérer l'espace occupé par ce site situé à proximité immédiate de l'emprise du projet de réaménagement de la route 175. Le ministère des Transports du Québec peut procéder aux travaux prévus.

Ouvrages de référence

CHRÉTIEN, Yves, 2001 : *Inventaires archéologiques 2001 sur les anciens territoires de chasse huron*. Conseil de la Nation huronne-wendat, rapport inédit, 167 p.

GÉNIVAR, 1997 : *Projet d'Amélioration de la Route 175 entre l'entrée sud de la Réserve Faunique des Laurentides (km 84) et le nord du Lac Jacques-Cartier (km 144)*. Ministère des transports du Québec, Québec.

LALIBERTÉ, Marcel, 1993: *Inventaire archéologique : route 175, Réserve faunique des Laurentides; route 279, Saint-Gervais; route 173, Saint-Georges; autoroute 20, échangeur 311, Bernière; route 267, Thetford-Mines*. Ministère des transports du Québec, 64 p.

LANGEVIN, Érik, 1993 : *Interventions archéologiques au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1992*. Chicoutimi, UQAC, Laboratoire d'archéologie, 33 p.

LANGEVIN, Érik, Hélène Dionne, Hugues Longuépée, Éric Tremblay et Jean-François Moreau, 2004 : *Étude de potentiel archéologique. Réserve faunique des Laurentides, Parc des Grands Jardins et Parc de la Jacques-Cartier. Zone d'étude et corridor de la route 175*. Service du soutien technique, Directions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Québec, Ministère des transports du Québec. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 131 p. + annexes + cartes.

LANGEVIN, Érik, n-d : *Inventaires archéologiques (été-automne 2007), Direction de la Capitale Nationale*. Service de la Coordination, de la Planification et des Ressources, Direction générale de Québec et de l'Est, Ministère des transports du Québec,. Subarctique Enr., Chicoutimi, à paraître.

LANGEVIN, Érik, Michel Plourde, Joane Girard et Jean-François Moreau, 2005 : *Inventaires archéologiques (automne 2004). Route 175, km 86 à 133*. Service des Projets. Direction de la Capitale Nationale. Ministère des transports du Québec. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 160 p. + annexes.

LANGEVIN, Érik, Roland Tremblay, Joane Girard, Hélène Dionne et Jean-François Moreau, 2001c : *Inventaire archéologique de l'été 2001*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi. Rapport préparé pour Hydro-Québec dans le cadre du projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami, 186 p.

LAVOIE, Martin et Pierre Richard, 2000 : “Paléoécologie de la tourbière du lac Malbaie, dans le massif des Laurentides (Québec) : évaluation du rôle du climat sur l'accumulation de tourbe.”, *Géographie physique et Quaternaire*, vol 54 (2): 169-185.

RICHARD, Pierre J.H., 1975 : “Histoire postglaciaire de la végétation dans la partie centrale du parc des Laurentides, Québec.”, *Le Naturaliste Canadien*, vol 102 : 669-681.

----, 1982 : *Histoire Post-Wisconsinienne de la végétation du Québec méridional par l'analyse pollinique*. Service de la Recherche, Direction générale des forêts, Ministère des Terres et Forêts,

2 tomes.

SIMARD, Robert, 1970 : *Notes sur les sites du lac Jacques-Cartier*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, n.p.

Annexe A
Catalogue des photographies

Catalogue photos– site CiEt-1.				
No.	Unité de fouille	Description	Dir.	Date
1	-	Début de fouille et ancienne aire de 2004, à partir de la partie sud de l'aire de fouille.	N	04-10-06
2	-	Début de fouille et ancienne aire de 2004, à partir de la partie sud de l'aire de fouille.	N	04-10-06
3	N99W100	Racine dans l'humus.	NO	04-10-06
4	N100W98	Fouilleurs au travail. Dégagement du niveau humus.	N	04-10-06
5	-	Fouilleurs au travail. Dégagement du niveau humus.	NO	04-10-06
6	N100W99-98	Dégagement de l'humus.	N	04-10-06
7	-	Surface Ae, ligne N100, à partir du N100W97 (non fouillé).	O	05-10-06
8	-	Surface Ae, ligne N100, à partir du N100W97 (non fouillé).	O	05-10-06
9	-	Surface Ae, ligne N100, à partir du N100W97 (non fouillé).	O	05-10-06
10	N100W98	Surface Ae, à partir du N100W97 (non fouillé).	O	05-10-06
11	-	Surface Ae, à partir du N100W97 (non fouillé).	O	05-10-06
12	-	Surface Ae, ligne W100, à partir du N101W100 (non fouillé).	S	05-10-06
13	-	Surface Ae, ligne W100, à partir du N101W100 (non fouillé).	S	05-10-06
14	-	Aperçu de l'aire de fouille, à partir de la partie SE de l'aire de fouille.	NW	05-10-06
15	-	Aperçu de l'aire de fouille, à partir de la partie SE de l'aire de fouille.	NW	05-10-06
16	-	Aperçu de l'aire de fouille, à partir de la partie SE de l'aire de fouille.	NW	05-10-06
17	N99W100	Fin du Ae et pierres, à partir de l'extrémité est de l'aire de fouille.	O	05-10-06
18	N99W100	Fin du Ae et pierres, à partir du N98W100 (non fouillé).	N	05-10-06
19	N99W100	Fin du Ae et pierres, à partir du N98W100 (non fouillé).	Oblique	05-10-06
20	-	Photo d'ambiance à partir de la partie SE de l'aire de fouille.	NO	05-10-06
21	-	Photo d'ambiance à partir de la partie SE de l'aire de fouille.	NO	05-10-06
22	-	Tamissage à l'eau dans ruisseau situé au sud de l'aire de fouille.	S	05-10-06
23	-	Ligne W100. Début du niveau orangé, à partir du N100W97 (non fouillé).	O	05-10-06
24	-	Ligne W100. Début du niveau orangé, à partir du N100W97 (non fouillé).	O	05-10-06
25	N100W100	Aperçu du N100W100. Fin du niveau Ae.	Oblique	05-10-06
26	N100W100	Aperçu du N100W100. Fin du niveau Ae.	Oblique	05-10-06
27	N99-100W100	Ligne W100. Fin Ae pour N100W100 et Bh pour N99W100.	S	05-10-06
28	-	Photo d'ambiance, à partir de la partie nord de l'aire de fouille.	S	06-10-06
29	-	Photo d'ambiance, à partir de la partie nord de l'aire de fouille.	S	06-10-06
30	-	Photo d'ambiance, à partir de la partie nord de l'aire de fouille.	S	06-10-06
31	-	Photo d'ambiance, à partir de la partie nord-ouest de l'aire de fouille. Avec flash.	SE	06-10-06
32	-	Photo d'ambiance, à partir de la partie nord-ouest de l'aire de fouille. Sans flash.	SE	06-10-06
33	N100W98	Stratigraphie. Mur nord du N100W98. Avec flash.	N	06-10-06
34	N100W98	Stratigraphie. Mur nord du N100W98. Sans flash.	N	06-10-06
35	N100W99	Stratigraphie. Mur nord du N100W99. Avec flash.	N	06-10-06
36	N100W99	Stratigraphie. Mur nord du N100W99. Sans flash.	N	06-10-06
37	N100W100	Stratigraphie. Mur nord du N100W100. Sans flash.	N	06-10-06
38	N97W99	Stratigraphie. Mur sud du N97W99. Avec flash.	S	06-10-06
39	N97W99	Stratigraphie. Mur sud du N97W99. Sans flash.	S	06-10-06
40	N98W100	Début de la fouille du Ae. Sans flash.	Oblique	06-10-06
41	N98W100	Début de la fouille du Ae. Avec flash.	Oblique	06-10-06
42	N100W101	Début de la fouille du Ae. Sans flash.	O	06-10-06
43	N100W101	Début de la fouille du Ae. Avec flash.	O	06-10-06
44	N100W101	Fin de la fouille du Bh. Avec flash.	Oblique	06-10-06
45	N100W101	Fin de la fouille du Bh. Sans flash.	Oblique	06-10-06
46	-	Photo d'ambiance. Vers le N100W101, à partir de la partie NE de l'aire de fouille. Sans flash.	SO	06-10-06
47	-	Photo d'ambiance. Vers le N98W100, à partir de la partie NE de l'aire de fouille. Sans flash.	SO	06-10-06
48	N98W100	Stratigraphie. Mur sud du N98W100. Sans flash.	O	06-10-06
49	N98W100	Stratigraphie. Mur sud du N98W100. Sans flash.	O	06-10-06
50	N98W100	Stratigraphie. Murs ouest et sud. Fin de fouille, à partir du milieu de l'aire de fouille. Sans flash.	SO	06-10-06
51	-	Photo d'ambiance.	N	06-10-06
52	-	Photo d'ambiance.	S	06-10-06
53	-	Photo d'ambiance.	E	06-10-06
54	-	Photo d'ambiance.	O	06-10-06

Annexe B
Catalogue des objets

Catalogue des objets– site CiEt-1.							
No.	Matière première	Typologie	Surface	Poids (gr)	Dénomination	Quadrant	Niveau
1 à 2	chert	débitage	<200	0,02	N100W100	NO	Ae
3	chert	éclat retouché	<200	0,31	N100W99	NO	Ae
4 à 6	chert	débitage	<200	0,04	N100W99	SE	Ae
7 à 11	chert	débitage	<200	0,09	N100W99	SO	Ae
12	chert	débitage	<200	0,01	N98W100	SE	Ae
13	chert	débitage	<200	0,02	N98W100	NO	Ae
14 à 15	quartz	débitage	<200	0,02	N98W100	NO	Humus
16 à 19	chert	débitage	<200	0,11	N98W100	NE	Ae
20	chert	outil	<600	1,27	N98W100	NE	Ae
21	chert	forêt	<200	0,40	N98W100	NE	Ae

Annexe C
Copie des notes de terrain